

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Comptes de chèques postaux No 11 c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Règle des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Carnets de compte
de 32 pages

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL
0.15 pièce - 10 fr. le cent

„Les meilleures recettes
de cuisine“

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL
50 centimes l'exemplaire

Chronique valaisanne

Nouvelle dérobade. Où l'on reparte de M. Walpen. Responsabilités. Encore et toujours le budget.

M. Haegler a des procédés de polémique à lui: comme il ne peut pas justifier son attitude à l'égard de M. Crittin, il se retranche aussitôt dans les maquis du budget.

Vous lui parlez du cas Pointet, il vous répond par des considérations sur l'état des finances.

La dérobade est par trop apparente, et M. Haegler prend ses lecteurs pour bien naïfs s'il croit vraiment qu'ils n'y verront que du feu.

Les faits sont clairs: Le directeur du «Nouveliste», après avoir travesti les propos de M. Crittin, fut contraint à des rétractations. Il les fit sans loyauté, ni bonne humeur, suspectant le député radical d'avoir tronqué les textes.

Cette insinuation nettement diffamatoire et qu'il ne basa sur rien, n'est pas d'un journaliste honnête.

A quoi sert de publier des démentis, si c'est pour les mettre en doute?

Où M. Haegler doit confirmer ses déclarations, ou reconnaissant son erreur, il doit les annuler, purement et simplement, mais il n'a pas le droit de louvoyer.

Qu'il n'ait pas croisé le fer avec un confrère, ainsi qu'il le dit, mais avec un chef radical, cela ne le dispense aucunement de ses devoirs professionnels, et M. Haegler n'a pas qualité pour instaurer des régimes de faveur: Les mœurs du journalisme, heureusement, ne sont pas encore celles du parlementarisme.

Aux accusations de malveillance et d'incorrection dont il fut l'objet, M. Haegler n'a rien répondu, parce qu'il n'avait rien à répondre. Il convient de marquer le point.

Et maintenant, suivons-le dans le petit chemin désert où son intention manifeste était de nous porter un mauvais coup.

Ce confrère astucieux nous fait donc un grief d'avoir «poursuivi M. le conseiller d'Etat Walpen jusque dans la mort».

Ce reproche ainsi présenté n'est qu'une ignominie de plus.

Il eût pu se justifier, si M. Walpen avait été malade, mais personne, à l'heure où nous le mentionnons en cause avec tant de vigueur, ne prévoyait sa fin brutale.

S'il fallait imaginer un tel dévouement dès qu'on attaque un homme, il n'y aurait plus de combat possible et M. Haegler lui-même hésiterait à nous égratigner au passage.

On comprendra qu'il nous répugne aujourd'hui de revenir sur ces événements passés. Cependant, puisqu'un adversaire est assez indélicat pour les évoquer et pour les «arranger», nous lui répondrons face à face:

M. Walpen comme homme, avait ses défauts et ses qualités que nous n'avions pas à juger. Aussi bien, au plus fort de la polémique, avons-nous toujours mis au panier les papiers où certains individus le flétrissaient dans sa vie intime, au lieu de fouiller le nez dans la leur. Parmi ces gens-là, dont plusieurs voulaient bénéficier de l'anonymat, il y avait naturellement des politiciens, et des «amis» de la victime.

Après sa mort, ils nous jetèrent la pierre! M. Walpen, en tant que magistrat, ne pouvait plus rester au Gouvernement. Il y a des cas où la démission d'un conseiller d'Etat s'impose, et c'est un fait que M. Walpen jetait un défi dangereux à l'opinion publique en restant au pouvoir.

Si cela n'est pas vrai, pourquoi le comité du parti conservateur finit-il par l'admettre en le priant de se retirer?

Auparavant, néanmoins, l'on essaya par tous les moyens de le maintenir à son poste, en dépit des protestations.

Pourquoi? Parce que M. Walpen assurait la majorité de M. Tröillet au Conseil d'Etat, et que celui-ci craignait de la perdre.

Dès lors, plus rien ne comptait que cela. Dévoué corps et âme au régime, on vit M. Haegler s'employer dans le «Nouveliste» à couvrir M. Walpen, jusqu'au jour où, sous la pression de l'opinion valaisanne et suisse, il fallut bien y renoncer.

Si M. Walpen n'avait pas été certain de rencontrer une complaisance excessive et des appuis douteux dans le clan des politiciens, il aurait donné sa démission tout de suite, il n'aurait pas affronté le feu des polémiques.

Ce n'est pas un journaliste isolé qui doit supporter la responsabilité de ce destin douloureux, c'est le régime.

Par sa faiblesse, et par sa veulerie, il autorisait à M. Walpen tous les espoirs, et c'est ainsi qu'il en a fait une victime.

Quand nos dirigeants placent l'intérêt du pays au-dessus des intérêts personnels, on n'aura plus besoin de réclamer les démissions de ceux qui se sont compromis: les

cruautés de la lutte, et ses désenchantements nous seront épargnés.

Oui, nous avons attaqué M. le conseiller d'Etat Walpen. Mais si le régime avait été plus sain, plus fort et plus courageux, nous n'aurions pas eu besoin de le faire.

Voilà, M. Haegler, ce que nous avions à répondre à vos accusations iniques.

Le «Nouveliste», après avoir escamoté le cas Pointet, effleuré l'affaire Oscar Walpen, disserte enfin sur le budget.

Il fait grand état d'un article optimiste et confiant que lui donna M. Tissières.

Il sera facile — et ce sera pour un prochain numéro — de mettre en contradiction ce collaborateur avec lui-même, et de lui rappeler ses opinions antérieures.

Pour l'instant, mettons au point deux ou trois choses:

Personne en Valais n'a jamais contesté les beaux progrès accomplis, ni nié que certains grands travaux fussent productifs. On le sait bien, et ce n'est pas là-dessus qu'ont porté les critiques.

Mais, au lieu de travailler au développement rationnel des pays, dans la mesure où le permettait ses moyens, on a dépassé les disponibilités financières.

La démagogie, hélas! n'était pas étrangère à cette erreur.

Le dépassement des crédits, le gaspillage et le reste ont achevé d'envenimer la situation qui, selon les révélations de M. Lorétan, puis de son successeur M. Escher, est vraiment alarmante.

Ce n'est pas nous qui l'affirmons, ce sont eux. Ni les chants de bonheur de M. Haegler, ni les dissertations de ses correspondants ne changeront rien à l'affaire.

Or, voici le dilemme: ou le caution changera de politique, ou ce sera la ruine.

Sans passer pour suspect, un citoyen indépendant a pourtant des raisons de penser qu'on a payé trop cher les bienfaits du régime.

A la rigueur, il veut bien accepter d'avoir été tondu, mais il ne faut pas lui demander d'en montrer de la reconnaissance, ou de se confondre en remerciements.

Chronique agricole

Farine de feuilles de trèfle pour volailles et lapins

En ce moment de l'année où les fourrages verts font défaut, l'éleveur avisé cherche par tous les moyens possibles à les remplacer par quelque chose de similaire, ce qui n'est pas toujours facile, aussi bien pour les volailles que pour les lapins.

Il est toutefois reconnu, par exemple, que le trèfle séché, puis réduit en farine, peut fort bien, dans certaines conditions, remplacer la verdure en hiver.

En effet, le trèfle contient, entre autres, de l'azote et surtout de la chaux, parfaitement assimilable et retenue presque entièrement dans le sang de la bête. Il assure de plus la formation des os, des plumes et des muscles des volailles et évite ainsi le picage. Aux lapins il provoque une poussée très riche du poil, ce qui est un signe de bonne santé et de prospérité.

Le trèfle contient, en outre, beaucoup de vitamines A (de croissance) et l'on sait que lorsque les vitamines font défaut, il s'en suit, non seulement, un ralentissement de la croissance, mais encore le corps s'affaiblit, il se défend mal contre l'envahissement bactériel et livre passage aux maladies.

D'autre part, il a été constaté que les parties feuillues des plantes contiennent plus de matières minérales que les tiges, les semences ou les graines, c'est pourquoi on recommande toujours que la farine de trèfle soit constituée autant que possible par les feuilles; malheureusement, celles-ci tombent facilement et se perdent en grande partie pendant les opérations de séchage.

Il importait donc de trouver un moyen de recueillir exclusivement les feuilles de trèfle et d'éliminer complètement les tiges dont les parties fibreuses n'ont pas une grande valeur, alors même qu'elles se présentent, cependant, sous un gros volume. Il faut surtout chercher la qualité et non pas la quantité.

Après divers essais, ce moyen vient d'être trouvé. Le résultat de l'analyse du produit ainsi obtenu, faite par l'Etablissement fédéral de chimie agricole, indique 18,8% de protéine, et 17,8% de cendre riche en carbonate, c'est-à-dire à peu près le double de ce que l'on rencontre habituellement dans les farines de trèfle ordinaires. On se trouve donc en présence d'un complément alimentaire qui pourra, par exemple, s'ajouter à raison de 10% aux pâtées sèches ou humides, ou aux graines mélangées qu'on utilise.

Vérités sans phrases

De tous les caractères numériques, le plus gros, le plus rond, le plus gras, le plus prétentieux, le plus boursoufflé et le plus vide, c'est le zéro.

PAR MONTS ET PAR VAUX

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

Des escroqueries aussi vastes que celles du déjà trop célèbre suicidé Stavisky, ainsi que toute l'affaire des bons du Crédit municipal de Bayonne, peuvent avoir toutes sortes de répercussions, même au point de vue international, puisqu'on y a été jusqu'à prononcer le nom d'un ministre français, M. Dalimier, occupant le poste de ministre des colonies dans le cabinet Chautemps et qui, d'ailleurs, a démissionné. A l'heure si grave où la France aurait plus que jamais besoin d'un gouvernement fort, plein d'autorité et de prestige, voici au contraire tout le pays livré à un malaise politique fort inquiétant, provenant du fait que l'un ou l'autre des collègues de M. Chautemps seraient plus ou moins compromis dans de bien pieuses affaires.

De quel prestige pourra donc jouir à l'avenir un gouvernement dont un ou plusieurs membres ont été en relations d'affaires avec les agents d'un Stavisky dont les opérations véreuses se chiffrent par centaines de millions!

Est-ce là le fameux redressement financier dont on ne cesse de nous parler? Et puis, encore une fois, pareil gouvernement peut-il jouir du moindre prestige extérieur, bien nécessaire pourtant à l'heure même où les plus graves problèmes internationaux sont à la veille d'être derechef mis en discussion?

Hitler doit bien se frotter les mains!

En Roumanie, même malaise politique. Les causes de la crise sont différentes, sans doute, vu qu'elles sont dues en grande partie, à l'horrible assassinat que l'on sait; mais enfin, malaise bien troublant à son tour pour le prestige extérieur du pays. On peut dire que la situation politique après la tragique disparition de Jean Duca, devient inquiétante, tant elle semble confuse, MM. Braïiano et Titulesco ne paraissent pas, en effet, vouloir accepter M. Talaresco pour chef. Y aurait-il là de graves luttes de tendances à la veille d'éclater?

Ici aussi la question est angoissante, car toute l'orientation politique extérieure de la Roumanie pourrait bien en dépendre. La Petite-Entente et le groupement balkanique sont des questions que l'homme d'Etat qu'est M. Titulesco connaît à fond; il en est pour ainsi dire l'âme et l'animateur. Il faut donc que pareil chef demeure à son poste. En faire une victime des luttes intérieures serait d'une absurdité vraiment criminelle, et, de plus, une lourde faute politique au détriment même de la confiance dont la Roumanie a un impérieux besoin, et qu'elle doit toujours savoir inspirer au monde international.

L'homme pouvant entretenir pareille confiance à certaines exigences, nous le savons, et ces exigences sont du reste des plus légitimes. Il demande par exemple que cessent trop d'indulgences envers les fascistes hitlériens de la «Garde de fer». M. Titulesco entend collaborer seulement avec des hommes fermes, capables de gouverner d'une façon suivie et durable. L'entente finira-t-elle par s'établir à cet égard?

Il semble que l'heure n'a pas encore sonné où l'on pourra répondre d'une façon catégorique à cette question, mais il est urgent que le parti libéral tout entier, que le roi Carol lui-même en personne sachent enfin placer l'intérêt supérieur du pays au-dessus de tant de mesquines futilités où l'amour-propre seul domine.

Tout est bien qui finit bien!

A. M.

En triant des oranges

« Je m'ennuie, je suis jeune et jolie... Je trie des oranges pour les emballer dans cette caisse. Qui aura le courage de m'épouser pour me tirer d'ici? » Après avoir écrit ces mots, la jeune trieuse d'oranges glissa son papier dans une caisse de fruits d'or. Mais voilà que de Californie, d'où les oranges étaient expédiées, la caisse parvint dans les environs de Londres. Un commerçant en fait l'acquisition, l'ouvre et trouve la lettre. Celle-ci est communiquée à un journaliste local qui la publie. Or, notre jeune Californienne, à la suite de cette publication, a reçu plus de cinquante-sept demandes en mariage provenant de tous les pays.

Nos livres!

(En vente au bureau du journal)
Le Problème de la vie devant la raison et le catholicisme, par Louis Sullerot, prof. à l'Ecole de St-François de Salle de Dijon. Prix fr. 3.50.
Essai de monographie de Sierre, par l'abbé J.-E. Tamini. Prix fr. 2.50.
La Contrée d'Ayent, par le P. Sulpice Cret-taz, capucin. Prix fr. 3.50.

Une bonne mesure

Tous les concours de beauté sont interdits à l'avenir en Hongrie. Le directeur du comité qui a organisé jusqu'à présent de tels concours a fait savoir que les concours n'auront plus lieu.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le premier numéro (1 du 6 janvier 1934) du Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique nous procure les renseignements suivants concernant notre canton:

Le nombre des Valaisans malades en traitement dans les hôpitaux était de 121 en date du 23 déc. 1933, dont 41 étrangers à la localité. Du 17 au 23 déc. il y a eu 41 admissions (8 accidents, 2 malad. org. circulat., 1 tumeur maligne, 3 malad. syst. digest., 4 appendicites, 6 malad. org. respirat. dont 3 aig., 1 malad. infect., 6 fièvre typhoïde, 1 diphtérie).

Du 24 au 30 décembre 1933, aucun cas de maladie transmissible n'est signalé. A.G.H.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le premier numéro (1 du 6 janvier 1934) du Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique nous procure les renseignements suivants concernant notre canton:

Le nombre des Valaisans malades en traitement dans les hôpitaux était de 121 en date du 23 déc. 1933, dont 41 étrangers à la localité. Du 17 au 23 déc. il y a eu 41 admissions (8 accidents, 2 malad. org. circulat., 1 tumeur maligne, 3 malad. syst. digest., 4 appendicites, 6 malad. org. respirat. dont 3 aig., 1 malad. infect., 6 fièvre typhoïde, 1 diphtérie).

Du 24 au 30 décembre 1933, aucun cas de maladie transmissible n'est signalé. A.G.H.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le premier numéro (1 du 6 janvier 1934) du Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique nous procure les renseignements suivants concernant notre canton:

Le nombre des Valaisans malades en traitement dans les hôpitaux était de 121 en date du 23 déc. 1933, dont 41 étrangers à la localité. Du 17 au 23 déc. il y a eu 41 admissions (8 accidents, 2 malad. org. circulat., 1 tumeur maligne, 3 malad. syst. digest., 4 appendicites, 6 malad. org. respirat. dont 3 aig., 1 malad. infect., 6 fièvre typhoïde, 1 diphtérie).

Du 24 au 30 décembre 1933, aucun cas de maladie transmissible n'est signalé. A.G.H.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le premier numéro (1 du 6 janvier 1934) du Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique nous procure les renseignements suivants concernant notre canton:

Le nombre des Valaisans malades en traitement dans les hôpitaux était de 121 en date du 23 déc. 1933, dont 41 étrangers à la localité. Du 17 au 23 déc. il y a eu 41 admissions (8 accidents, 2 malad. org. circulat., 1 tumeur maligne, 3 malad. syst. digest., 4 appendicites, 6 malad. org. respirat. dont 3 aig., 1 malad. infect., 6 fièvre typhoïde, 1 diphtérie).

Du 24 au 30 décembre 1933, aucun cas de maladie transmissible n'est signalé. A.G.H.

Récompense aux employés fidèles

On nous écrit:

Dans le but de développer l'activité et l'esprit d'initiative du personnel, de lui inculquer l'amour du travail, de l'encourager à mettre tout en œuvre pour se rendre digne de la confiance qui lui est accordée et de resserrer les liens qui doivent exister entre patrons et employés, l'Union commerciale valaisanne a délivré un diplôme et alloué la prime qui s'y rattache à chacun des employés suivants qui ont 5 ans et plus de fidèles et loyaux services dans la même maison:

Prime pour 20 ans de services et plus: 1 montre d'une valeur de fr. 40.—: Mlle Thérèse Kuonen, femme de chambre chez M. Jegerlehner-Kummer, Sierre; Mlle Hortense Farquet, Ire vendeuse, Maison Alfred Farquet, à St-Maurice; M. Meinrad Leya, commis-pharmacie, Maison Zen-Ruffinen à Sierre; M. Robert Zimmerli, typographe, Maison imprimerie Schmid à Sion; M. Joseph Mabillard, typographe, Maison Imprimerie Schmid à Sion. M. A. Schüpbach, gérant, Maison Arola S.A. à Martigny; M. Joseph Furrer, chef de dépôt, Maison Pfefferli et Cie à Sion.

Prime pour 15 à 20 ans de services: 1 montre d'une valeur de fr. 30.—: Mlle Stéphanie Hallbrugge, vendeuse, Maison Jegerlehner-Kummer à Sierre; Mlle Marthe Udry, Ire vendeuse, Maison Ducrey Frères à Martigny; Mlle Angeline Varone, aide au Laboratoire de la Pharmacie Fasmeyer à Sion; Mlle Gilda Nicollier, vendeuse, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; M. Jean Dayer, camionneur, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion.

Prime pour 10 à 15 ans de services: 1 montre d'une valeur de fr. 20.—: Mme Julia Fellay-Giroud, vendeuse, Maison Ducrey Frères à Martigny; Mme Adèle Arlettaz, vendeuse, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; Mme Berthe Fournier, vendeuse, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; Mlle Marie-Louise Machoud, étalagiste, Maison Ducrey Frères à Martigny; Mlle Marie Ciana, vendeuse, Maison Martin-Vigino, à Monthey; Mlle Clara Favre, vendeuse, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; Mlle Jeanne Donnazolo, employée de bureau, Maison Pfefferli et Cie à Sion; M. Aloys Tscherrig, chauffeur, Maison Pfefferli et Cie à Sion.

Prime pour 5 à 10 ans de services: 1 broche argent massif de fr. 10.— ou 1 portebrevet réservoir de fr. 10.—: Mlle Charlotte Gaillard, vendeuse, Maison E. Géroudet et Fils à Sion; Mlle Bernadette Luisier, vendeuse, Maison Géroudet et Fils à Sion; Mlle Adrienne Rouiller, vendeuse, Maison Ducrey Frères à Martigny; Mlle Anne Peney, vendeuse, Maison Alfred Farquet à St-Maurice; Mlle Jeanne Pécorini, bonne chez Mme Vve Fracheboud à Vouvry; Mlle Angèle Roduit, vendeuse, Maison Alfred Roduit à Sion; Mlle Julienne Soloz, aide chez Mlle M. Thévenaz à Sierre; Mlle Agnès Mettan, vendeuse, Maison André Rappaz à Eviomaz; Mlle Félicie Bussien, vendeuse, chez Mmes Sœurs Bussien au Bouveret; Mlle Louise Pignat, vendeuse, Maison Kuchler-Pellet à Sion; M. Werner Eberlé, pâtissier, Maison Jegerlehner-Kummer à Sierre; M. Ulysse Giroud, chauffeur, Maison Ducrey Frères à Martigny; M. Albert Kalbermatter, garçon de laboratoire, Maison Zen-Ruffinen à Sierre; M. Edouard Vionnet, livreur, Maison A. Martin et Cie à Monthey; M. Raoul Vionnet, livreur, Maison A. Martin et Cie à Monthey; M. Daniel Binggeli, boulanger-pâtissier, Maison Martin-Vigino à Monthey; M. Ernest Challanges, menuisier, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; M. Jean Bigler, comptable, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; M. Edouard Sermier, expéditeur, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; M. Camille Fournier, vendeur, Maison Deslarzes, Vernay et Cie à Sion; M. Henri Michelloud, garçon de laboratoire, Pharmacie de Quay à Sion; M. Gaspard Roch, commissionnaire, Pharmacie de Quay à Sion; M. Fritz Horlacher, vendeur, Maison Pfefferli et Cie à Sion; M. Isidore Lerjen, chauffeur, Maison Pfefferli et Cie à Sion.



Des gâteaux empoisonnés

La police de Hambourg a arrêté un commerçant soupçonné de tentative d'empoisonnement.

Au mois de mars de l'année dernière, son beau-frère, qui était en traitement à l'hôpital, reçut, un jour, un paquet contenant des gâteaux. Le malade les mangea. Deux jours après, il devint chauve et quatre semaines plus tard, il perdit la vue. L'enquête établit que les gâteaux contenaient de la mort aux rats.

Il y a quelques jours, le malheureux reçut une carte postale dont l'expéditeur regrettait que le destinataire fût resté en vie après avoir mangé les gâteaux empoisonnés. La police procéda à une enquête qui vient d'aboutir à l'arrestation du commandant.

Une bonne mesure

Tous les concours de beauté sont interdits à l'avenir en Hongrie. Le directeur du comité qui a organisé jusqu'à présent de tels concours a fait savoir que les concours n'auront plus lieu.

L'Assemblée orageuse du „Front Valaisan“

(Inf. part.) Mercredi soir, une assemblée frontiste a eu lieu à Saillon. Si la participation fut grande, on pouvait compter parmi les spectateurs le 95% de curieux.

La jeunesse de Leytron et de Fully était représentée à la manifestation, et dans les rues, l'animation était telle qu'on aurait pu croire à une véritable prise d'assaut du Château de Saillon.

Avant la séance, des groupes animés déambulaient dans le village et la section de Martigny avait délégué même un agent de police en la personne de M. F. Morand!

Plusieurs conférenciers étaient annoncés, mais prudence ou lâcheté, ils n'acceptèrent pas la contradiction.

Le café de la Poste fut littéralement envahi, et sous la baguette experte de M. Hubert Roduit, professeur à Châteauneuf, la séance est ouverte.

On parle immédiatement de rénovation nationale et de rupture avec les anciens partir qui n'ont fait que d'heureux profitards.

Le premier «orateur» — si l'on peut s'exprimer ainsi — qui se leva fut le réjouissant Léon Zufferey. Naturellement, il fit du battage électoral, critiqua le Gouvernement et le Grand Conseil en oubliant qu'il était député depuis bien des années et qu'il avait, par conséquent, sa part de responsabilités dans la marche actuelle des affaires. En outre, en prêchant le mécontentement, il s'adressait mal à Saillon où la commune a bénéficié grandement des largesses cantonales.

Cet exposé vide de sens, incohérent et banal, épuisa rapidement notre homme et lassa l'auditoire.

Puis M. l'ingénieur Défay prit à son tour la parole.

Cet aimable et joyeux citoyen, qui nous revient d'Afrique, se mua soudain en touchant missionnaire pour nous recommander le «Pilon», un journal qui doit, en effet, être assez goûté chez les nègres.

Il recommanda également la cotisation d'adhérent au «Front valaisan» et fort ingénument il avoua que la caisse était déjà presque à son agonie.

N'ayant plus rien ni personne à recommander, il exalta la religion, dauba sur les juifs et flétrit M. Nicole. Un petit incident surgit qui n'eut pas de conséquences.

Un peu plus tard, M. Maurice Roduit, vice-président de Saillon, se soulève contre certains mots de l'orateur. L'animation est à son comble et une grande bagarre est sur le point d'éclater. L'on ne s'entend plus du tout.

M. Défay descend de la tribune, M. Léon Zufferey, tremblant et capon, regarde la porte de sortie, tandis que M. Sauthier roule des yeux d'épouvante en cessant de prendre des notes.

A ce moment critique, M. Albert Roduit, président de Saillon, se lève et d'une voix de tonnerre, il impose le silence. Il rend le comité du «Front valaisan» responsable du désordre qui pourrait survenir dans sa commune.

Son avertissement est écouté militairement, et un silence religieux succède à cette alerte. C'est alors qu'on voit les Messieurs du «Front valaisan» regagner leurs places, se découvrir avec un soupir et s'éponger le crâne. Ils ont eu chaud et n'ont pas su cacher leur frousse...

Le troisième orateur inscrit est M. Henri de Preux, l'ancien ingénieur du Dép. des Travaux publics, qui ne fait que changer de galère. Il magnifie en poète attendri le programme abracadabrante du «Front valaisan», se lance à corps perdu dans des envolées lyriques — vieille habitude ou sincérité — met sa main sur son cœur. Ce prophète aura certainement réjoui dans leurs tombeaux les vieux seigneurs de Saillon, mais il a bien ennuyé son auditoire.

Ses prophéties se réaliseront-elles en 1934? Seul le dernier numéro du «Pilon» le sait...

Quant à nous, nous savons que dans les plus du drapeau du front il faudrait chercher la devise: «Ote-toi de là que je m'y mette!» L'assemblée, avec cet endormeur, a perdu son bel enthousiasme, et chacun rentre chez soi, d'un pas morne.

Quant à M. Gros, le tenancier du café de la Poste, il est soucieux: le voilà seul avec la caisse du «Pilon» qui est restée sur la table du petit journaliste Sauthier...

LA REGULARISATION DU RHIN

En vue des prochains travaux de régularisation du Rhin, près de Istein, on procède actuellement à des travaux préparatoires de fondation d'assises et de dépôt. Entre Istein et Kleinkems de puissantes dragues s'occupent déjà à creuser le lit du fleuve pour faciliter le passage des bateaux venant et allant à Bâle.

UN NOUVEAU FUNICULAIRE DANS LES GRISONS

La maison Caprez frères, entreprise de construction à Coire, a adressé une demande de concession au département fédéral des chemins de fer pour un funiculaire ou pour un téléphérique destiné à conduire le public de Coire aux pistes de ski de Brambrütsch-Dreibündenstein. La différence de niveau est de 1000 m. On évalue à 1 million 300,000 francs les frais de construction de cette nouvelle entreprise. Les autorités cantonales recommandent la prise en considération de cette demande de concession.

CANTON DU VALAIS



M. le Rev. Chanoine Eggs

(Corr. part.) M. le chanoine Eggs est décédé jeudi le 12 janvier. On le savait malade depuis quelques semaines, mais on espérait conserver encore ce prêtre distingué qui jouait dans le diocèse de Sion un rôle en vue. Le Ciel en a jugé autrement et nous devons bien nous incliner devant la volonté divine.

Le vénéré défunt était né à Loèche-Ville en 1867, d'une famille profondément chrétienne. Sa mère, née de Werra, forma le cœur et l'âme du jeune Eggs dont la mémoire fidèle et la facilité de s'instruire étonnaient ses maîtres. Les classes primaires terminées, il continua ses études classiques aux collèges de Sion et de Brigue et ensuite ses études théologiques à Innsbruck où il fut ordonné prêtre en 1891. M. Eggs aurait dû régulièrement fonctionner comme curé d'une paroisse. Mais à cette époque, la commune de Loèche avait besoin d'un directeur des écoles, d'un organiste et d'un professeur de musique. Des démarches furent donc faites dans ce sens auprès de l'évêque de Sion. L'évêque acquiesça au désir des autorités communales, et le jeune abbé rentra dans sa ville natale où il séjourna pendant 23 ans comme professeur, puis comme curé de la paroisse et inspecteur scolaire du district. Connaissant l'âme de ses compatriotes, leurs belles qualités, mais aussi leurs petits défauts, M. le curé Eggs fut le véritable apôtre de la paix. Il accomplit ainsi une belle mission.

Il nous est impossible de retracer, dans ces notes hâtives, la vie sacerdotales de M. le curé Eggs, son dévouement envers ses paroissiens, sa charité envers les pauvres, sa conscience délicate de professeur et l'éloquence de ses sermons toujours élevés. Il incarnait le véritable pasteur des âmes.

Plein d'ardeur, il se donna tout entier à la jeunesse. Il consacra sa belle intelligence et son bon cœur aux jeunes dont il devint, en même temps que le maître fort goûté et apprécié, l'ami sûr et le confident précieux.

Aussi les paroissiens de Loèche auraient aimé le conserver toujours parmi eux. C'est avec un véritable chagrin qu'ils apprirent, en 1914, qu'une stalle lui était offerte au vénérable Chapitre de Sion. Certes, ils étaient fiers de l'honneur dévolu à leur cher curé, heureux à la pensée que M. le chanoine Eggs pourrait dorénavant faire profiter tout le diocèse de ses éminentes qualités de cœur et d'esprit, mais désolés de le voir quitter la paroisse où il fit tant de bien et où il fut tant aimé.

Au Chapitre, il fut tout d'abord «Fabricator», puis grand chantre, M. le chanoine Eggs apporta dans ces nouvelles fonctions, la même ardeur, le même zèle.

Il enseigna au séminaire la théologie morale et pastorale, la liturgie et le droit canon et fut un professeur remarqué par sa vaste érudition et son talent de pédagogue. Tous ses élèves lui conservèrent une profonde affection. Dans ses moments de loisirs, il s'occupait de recherches historiques avec son collègue M. Inesch.

Il écrivit une histoire du Valais qui vient de sortir de presse et qui est en partie traduite en français par le Révérend Père Benon Zimmermann. Historien sûr, précis, documenté, M. le chanoine Eggs jeta de la lumière dans certains faits de notre passé valaisan restés obscurs.

En outre, il s'occupait beaucoup de musique. Doué d'un réel talent musical, il contribua largement en sa qualité de président des «Caecilienverein» depuis 1893, à la rénovation de l'art dans notre canton.

Il était également membre de la Commission cantonale de l'enseignement primaire et président de l'association des instituteurs du Haut-Valais. Ses conseils judicieux, étaient toujours écoutés avec attention. Il rendit dans ces différentes fonctions, d'immenses services au Corps enseignant.

Mais le vénérable défunt fut surtout et toute sa vie un homme de prière. Il frappa et édifia tous ceux qui l'ont connu par sa piété exemplaire.

En prêtre consciencieux, M. Eggs ne faisait pas de politique militante. Toutefois, il manifestait sa sympathie pour le «Walliserbote», dans lequel il écrivait des articles historiques.

Les chicanes qui divisent le canton, attristaient cet homme de cœur et lui faisaient regretter les temps où le Valais était uni et fort.

M. le chanoine Eggs habita la ville de Sion pendant 19 ans. Il sut se faire aimer de toute la population. On aimait rencontrer ce prêtre à la prestance distinguée, au geste courtois et aimable, à la conversation toujours si intéressante.

En exprimant à la famille du défunt et au vénérable Chapitre l'expression émue de nos condoléances, nous déposons sur la dépouille mortelle de M. Eggs le témoignage de notre gratitude pour la sympathie qu'il nous a toujours témoignée.

M. Eggs sera enterré lundi. P.

SKI-CLUB SION

(Comm.) Comme nous l'avons annoncé, le cours de ski organisé par le Ski-Club Sion aura lieu du 15 au 21 janvier. Inscriptions et renseignements chez M. Otto Titz.

Dimanche, 18 h., appel des participants devant le Restaurant Debons; lundi, 9 h., début du cours.

Les Cafetiers Valaisans à Monthey

(Corr. part.) Hier jeudi, les cafetiers et restaurateurs valaisans, tenaient leurs assises annuelles à la grande salle du Café de la Place à Monthey.

Des autos et des cars venant de toutes les directions, y avaient amené plus de 150 participants. Après avoir approuvé et les comptes de la dernière gestion et le compte-rendu de la dernière séance à... Brigue, l'assemblée avait à procéder à la nomination de trois membres du comité, soit de MM. Crettaz président, O. Tabin vice-président et P. Arnold membre, tous trois démissionnaires. Ce ne fut pas une séculaire. Après une longue délibération, sur la proposition de M. Kluser, l'assemblée acclame M. F. Crettaz comme président, et nomme M. Arnold fils (Sierre) vice-président, et M. Michel Tavernier (Sion) membre.

Après la séance de travail, tous les participants firent leurs visites d'usage à leurs collègues de Monthey, chez lesquels l'apéritif traditionnel était cordialement offert.

Au cours du banquet qui fut impeccablement servi par M. Gaillard, l'aimable tenancier de l'Hôtel de la Gare, banquet que M. Kluser des Hôtels Kluser de Martigny, présida en l'absence de M. Crettaz, retenu par une légère indisposition, on entendit successivement M. le conseiller d'Etat Escher qui apporta le salut du Gouvernement, M. Delacoste, syndic de Monthey, M. le Dr. Zurbriggen, chimiste cantonal, M. Bessard, président de la Société genevoise des cafetiers, et administrateur du journal des Cafetiers suisses.

M. Trosset, de Monthey, fonctionna comme major de table, avec brio et entrain, et contribua pour une bonne part à maintenir dans l'assemblée une atmosphère toute empreinte de cordialité et de bonne humeur.

Les meilleures maisons valaisannes et romandes s'étaient faites représenter au banquet, et firent à cette occasion des gestes généreux dont ils doivent être remerciés. Notons au gré de notre souvenir les maisons: Eau de Montreux, Henniez, Arkina, Bitter Diablerets et Bitter Deniers, Diva, Morand, Nanzer, Daepfen, Varone, Orsat, Bonvin, Gilliard, Caves coopératives, Imesch, Mont d'Or, Mee Roh, Cigares de Monthey, Vonder Mühli et la Brasserie Valaisanne; et nous en oublions sans doute.

Conscients d'avoir comme dans les derniers congrès, accompli une œuvre utile, et contents d'avoir passé dans la compagnie de collègues sous le signe de l'amitié et de la franche collaboration, une si belle journée, les congressistes rentrèrent dans leurs foyers respectifs, sans redouter les conséquences de cet agréable voyage en zig-zag.

UNE ANOMALIE ADMINISTRATIVE

(Corr. part.) A propos de la construction des routes alpêtres, qui pèse si lourdement dans le budget de l'Etat, on se demande pourquoi le dicastère des routes, qui, logiquement, doit relever du Département des Travaux publics, a été annexé à celui de l'Intérieur. Il y a là évidemment, une singulière anomalie qui doit avoir une cause justificative, ce que le public se demande, avec un étonnement bien légitime.

Les uns y voient une «combine» politique ou autre, qui ouvre le champ à de fâcheuses interprétations. Peut-être n'y a-t-il là qu'une question d'opportunité de nature à éliminer toutes les suppositions possibles. C'est égal, il serait bon, dans les critiques violentes qui se font jour au sujet du coût exagéré de ces routes alpêtres, qu'un peu de lumière éclairât l'opinion publique, toujours à l'affût quand il s'agit de l'emploi des deniers du peuple.

Il sera sans doute aisé à l'autorité que cela concerne, de mettre la chose au point et de rassurer les contribuables inquiets.

Un contributeur.

EXAMENS D'ADMISSION AUX ECOLES NORMALES

(Comm.) Le Département de l'Instruction publique du canton du Valais porte à la connaissance des intéressés que les examens écrits, en vue de l'admission au premier cours de l'Ecole normale, auront lieu le 28 février prochain:

A Brigue, à 9 heures, au Pensionnat Ste-Ursule, pour les aspirants et les aspirantes de langue allemande.

A Sion, à 8 h. 30, à l'Ecole normale des instituteurs, pour les aspirants et aspirantes des districts de Sion, Sierre, Hérens et Conthey.

A Martigny-Ville, à 8 h. 30, à l'Hôtel de ville, pour les aspirants et aspirantes des autres districts.

Les inscriptions devront être adressées au Département soussigné pour le 10 février, elles devront être accompagnées des pièces suivantes: a) du livret scolaire; b) du certificat d'origine; c) d'un certificat de bonnes mœurs délivré par le président de la commission scolaire ou le président de la commune. Si le candidat a suivi un établissement secondaire, il devra fournir un certificat du directeur de l'établissement; d) un certificat médical délivré par le Médecin scolaire de l'arrondissement.

Les résultats de la visite sanitaire doivent être consignés sur un formulaire spécial qui est fourni, sur demande, par le département. Le Département de l'Instruction publique.

Samedi 20 Janvier
HOTEL DE LA PLANTA - SION
Petit Casino de Paris

Le „Pilon“ et ses annonces

Le «Pilon» est un journal politique et le fait qu'il fut lancé par le «Front valaisan» le prouve à l'évidence.

Or, ce n'est pas sans un certain étonnement que nous avons vu des commerçants indifférents à son action, le soutenir de leurs annonces.

Etaient-ils partisans ou non du «Front valaisan»? Telle était la question que nous nous étions posée, et avec nous plusieurs correspondants conservateurs ou radicaux.

La réponse est venue assez rapidement: Un commerçant nous a déclaré qu'il ne connaissait le «Pilon» ni d'Adam, ni d'Eve et qu'il y publia ses vœux de Nouvel-An sur la sollicitation d'un client, mais sans s'inquiéter de rien... comme on ferait l'aumône.

Quant au tenancier du Café du «Premier Août», à Sion, il nous a dit ceci:

«J'avais envoyé une annonce au «Confédéré» et une autre au «Courrier de Sion», et je fus très surpris de la retrouver dans le «Pilon». Jamais, en effet, je n'avais passé de commande à ce journal.»

Nous avons promis à cet excellent commerçant d'insérer sa mise au point. On voit que nous tenons parole.

Le fait n'est-il pas édifiant? Comment qualifier les dirigeants du «Pilon» qui, non contents d'injurier leurs concitoyens, ont le toupet de compromettre aux yeux du public des commerçants qui ne réclamaient d'eux aucune publicité?

Ces procédés sont assez étranges et l'on attend avec curiosité leur justification.

Quoiqu'il en soit, si le tenancier d'un café a reçu malgré lui le «cadeau» d'une annonce, il n'y a pas de raison pour que cette même faveur ne soit pas accordée à tous et pour que la publicité du «Pilon» ne devienne pas gratuite.

Avis aux amateurs.

A moins que l'administration de ce journal ait le sang-froid de réclamer le montant d'une insertion à des gens qui ne l'auraient pas demandée...

Il faut s'attendre à tout avec ces dictateurs en herbe!
A. M.

SIERRE — Etat-civil

L'Office de l'état-civil de Sierre a enregistré durant l'année 1933, 173 naissances, 96 décès, 22 mariages, 3 reconnaissances d'enfants naturels, 2 légitimations après mariage des parents.

Les naissances se répartissent comme suit: Garçons 96, filles 77, non-bourgeois 154, bourgeois 19, domiciliés 144, non-domiciliés 39, morts-nés 8, illégitimes 21 dont une seule domiciliée à Sierre.

Décès: Garçons 49, filles 45, bourgeois 7, non-bourgeois 89, domiciliés 54, non-domiciliés 42, à domicile 56, dans les hôpitaux, cliniques et instituts 40.

Mariages: 40 personnes non bourgeoises, 4 bourgeoises, 34 domiciliées et 10 non-domiciliées. B.

Trafic d'hiver des postes alpêtres

La saison battant son plein dans nos principales stations de sports d'hiver, rien d'étonnant à ce que le trafic d'hiver des postes alpêtres accuse une réjouissante augmentation. Les autochenilles de l'administration fédérale des postes ont transporté au cours de cette première semaine de l'année, soit du 1er au 7 janvier, au total 15,932 personnes, soit 7250 de plus que pendant la semaine correspondante de l'année dernière. Sur divers parcours, on a même enregistré des chiffres record, ainsi sur le tronçon Nesslau-Buchs, où les postes ont transporté 4600 personnes, soit 3000 de plus que pendant la semaine correspondante de l'année précédente. Le parcours Balsthal-Waldenbourg a aussi été très fréquenté, ainsi que ceux de Coire à Lenzerheide et de Schwarzenbourg à Riffenmatt.

Chronique agricole

MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ENGRAISSEMENT DES VEUX

(Communiqué de la Station cantonale de zootechnie à Châteauneuf)

Selon décision de la division de l'agriculture du Département fédéral de l'Economie publique, l'Office central suisse pour la mise en valeur du bétail de boucherie a été chargé de prendre, d'entente avec les organisations cantonales, des mesures destinées à encourager l'engraissement des veaux.

En vue d'assurer une mise en valeur équitable du lait, un prix minimum de fr. 1.60 par kg. de poids vif est garanti pour les veaux gras de 1er choix. En Valais, le poids minimum pour ces veaux est fixé:

- 1. Pour les races tachetée et brune à 80 kg.
- 2. Pour la race d'Hérens à 60 kg.

Cette action de soutien des prix doit profiter en tout premier lieu aux petits paysans qui ne peuvent tirer un prix rémunérateur de leur lait. D'autre part, on cherche en particulier à développer l'engraissement qualitatif et à faire utiliser d'abondantes quantités de lait entier. Il va de soit que seront pris en considération les veaux seulement qui ont été engraisés exclusivement au lait entier.

Quiconque désire être mis au bénéfice de ces mesures devra s'annoncer jusqu'au 20 janvier à l'Office central suisse pour la mise en valeur du bétail de boucherie à Brougg. Il suffit d'expédier à l'Office précité une simple carte portant l'adresse exacte de l'intéressé qui recevra ensuite les formulaires d'inscription et les instructions nécessaires. Les propriétaires inscrits pour cette action et qui ne pourront écouler leurs veaux au prix moyen fixé pourront les faire reprendre par l'Office central qui les fera livrer au fur et à mesure.

Familles valaisannes

La famille Tissières

La famille Tissières, qui s'écrivait autrefois Tissier et Tissière, est une des plus anciennes familles d'Orsières. Son nom figure déjà au XIVe siècle dans un acte au sujet du bisse de Champex à Soulalex. Une branche de cette famille s'établit à Martigny vers la fin du XVIIe siècle et une autre à St-Léonard dans la première moitié du XIXe siècle. La branche de Martigny s'est éteinte, il y a quelques années.

Parmi les membres de cette famille qui jouèrent un rôle en Valais, citons: Jérôme Tissières, de la branche de Martigny, membre de la municipalité de la Bâtiar. Il fut destitué par le général Turrau, en 1802, à cause de son patriotisme et de son attachement aux autorités valaisannes.

La branche d'Orsières donna naissance à Pierre-Germain Tissières, Rd. chanoine du Grand St-Bernard, curé de Sembrancher et auteur d'un guide botanique du Grand St-Bernard. Il mourut en 1868, et à M. Alfred Tissières, décédé en 1924. M. Alfred Tissières, dont le souvenir est encore vivant dans le cœur des Valaisans, fut un homme politique distingué du Bas-Valais. Après de brillantes études classiques, il embrassa la carrière juridique, étudia le droit à l'école cantonale. Il fit son stage chez M. Antoine Ribordy et s'établit comme avocat à Martigny. A côté de son bureau, il fonda un établissement de banque qui devint très prospère. Chef politique du parti conservateur du district de Martigny, il fut élu député au Grand Conseil et occupa le fauteuil de la vice-présidence. Pendant de longues années, M. Tissières revêtit les fonctions de préfet du district. Par son intégrité, son esprit conciliant, il incarnait si bien le véritable préfet que, jusqu'à sa mort, il fut désigné par ce nom. Mais M. le préfet Tissières n'oublia pas son village d'origine; il donna à l'église d'Orsières un beau vitrail placé près de l'autel de St-Joseph. Il eut quatre fils dont deux sont décédés. M. Jules Tissières, né en 1881, mourut lors de l'épidémie de grippe de 1918. Sa mort prématurée fut un deuil pour le canton.

Destiné à la carrière du barreau, il avait fait son droit à Sion, Fribourg, Munich, Berlin et Paris et s'établit ensuite à Martigny. Il devint un avocat réputé du canton. Il possédait toutes les qualités de l'avocat: science juridique acquise par d'excellentes études, et don remarquable de la parole.

Lancé de bonne heure dans la politique, M. Tissières fut élu tout jeune député de Martigny et à l'âge de 34 ans, devint conseiller national. Aux Chambres fédérales, il joua un rôle important. Il prononça des discours remarquables. M. Tissières fut terrassé par la maladie à l'âge de 37 ans. Le Valais perdit en lui une brillante intelligence et un homme de cœur.

L'autre fils de M. Alfred Tissières, Jean, légua, avant de mourir, une somme importante dont le revenu contribue à l'hospitalisation des malades nécessitant à l'hôpital de Martigny.

Des deux autres fils qui dirigent actuellement la banque de Martigny, l'un: Antoine, fut député au Grand Conseil et l'autre: Joseph, lieutenant-colonel et conseiller municipal.

N'oublions pas de citer, dans la famille Tissières d'Orsières, le président actuel de la commune, M. Henri Tissières, sous-préfet et inspecteur scolaire, homme de bon sens et d'un jugement droit. Il préside depuis 8 ans la commune avec un large esprit de progrès. C'est le digne émule de son homonyme le président actuel de St-Léonard, M. Tissières, ancien député au Grand Conseil, qui jouit, dans sa commune et dans la région, d'une estime et d'une autorité incontestées.

CHRONIQUE HAUT-VALAISANNE

† M. Xavier Werner

A Naters est décédé à l'âge de 78 ans; M. Xavier Werner, ancien député et ancien conseiller communal de Naters. Avec lui disparaît une figure sympathique et populaire du district de Brigue.

LE CONCOURS MILITAIRE DE LOÈCHE-LES-BAINS

On nous écrit: Samedi et dimanche, les pentes neigeuses qui couvrent les pieds de l'imposante Gemmi, verront les skieurs de toutes les troupes valaisannes se mesurer dans une lutte opiniâtre. La course de patrouille pour la catégorie lourde comporte un trajet de 20 kilomètres de longueur avec une différence d'altitude de 945 mètres, et sur le grand tremplin de Zum Thurm, les militaires entraînés pourront effectuer des sauts de 40 à 50 mètres.

La manifestation sportive et militaire des troupes valaisannes sera donc des plus intéressantes et des plus attrayantes. Le comité d'organisation, à la tête duquel se trouve le Lt-colonel Girardet, secondé par le Ski-Club de Loèche-les-Bains, prépare aux soldats valaisans et aux spectateurs du concours un accueil chaleureux. Ajoutons que le chemin de fer de Loèche-les-Bains a consenti une importante réduction du prix du billet. Il ne coûtera que 3 fr. 30 aller et retour pour le trajet de la Souste à Loèche-les-Bains et retour. De son côté, la Société des hôtels a eu l'amabilité d'établir des prix très bas pour cette circonstance.

Souhaitons un bon succès au VIIe concours des troupes valaisannes et qu'un grand nombre de spectateurs aille applaudir leurs performances.

Chronique Locale.

Une candidature

(Corr. part.) La «Feuille d'Avis du Valais», qui se fait un devoir de soutenir les causes justes et honnêtes, a eu la main un peu plus heureuse, en soulevant la candidature de M. l'ancien conseiller d'Etat Joseph Burgener, au poste de juge cantonal, vacant par suite du décès du regretté Erasme de Courten.

On n'a pas oublié l'émotion profonde et sincère éprouvée dans tout le canton, et même en dehors de ses frontières, par la non-réélection de M. Burgener au poste de conseiller d'Etat qu'il occupait depuis vingt ans avec la plus parfaite distinction.

M. l'avocat Joseph Burgener est trop avantageusement connu pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici les qualités intellectuelles et morales qui lui ont valu, en Valais, et jusque dans la Suisse allemande, la réputation d'un magistrat d'une incontestable valeur. Sa non-réélection, provoquée par une intrigue politique peu reluisante, dont il serait cruel de rappeler les causes et les conséquences, a été, pour le moins, une flagrante injustice.

Homme d'une haute culture, d'une éducation toute chrétienne, d'une loyauté à l'abri de tout soupçon, juriste distingué possédant à fond le sens de la justice et du devoir, on peut dire, sans craindre le désaveu, qu'il était dans notre corps exécutif un magistrat estimé.

Sa culture essentiellement latine, parlant avec la même aisance nos langues nationales, il était en quelque sorte, à l'Etat, le trait d'union entre les deux parties du canton.

Son élection au Tribunal cantonal serait juste réparation de l'injustice dont il a été l'objet, sans que jamais aucun grief n'ait été soulevé contre lui. On ne congédie pas un conseiller d'Etat qui a vingt ans de loyaux services, comme on met un concierge à la porte.

Il faut donc espérer qu'on saisira l'excellente occasion qui se présente pour réparer un acte qui fut plus qu'une erreur: une lourde faute.

Justinius.

C. S. F. A.

(Corr. part.) Peut-on rêver une présidence meilleure que Mme Delacoste? Sous sa houlette, les courses sont de véritables parties de plaisir et les assemblées, des réunions de famille empreintes de cordialité. Elle sème la joie et la poésie, voit une fleur dans le rocher aride qu'il faut escalader et sourit aux difficultés.

Mercredi soir, elle avait réuni le groupe séduisant des femmes alpinistes en assemblée générale, à l'Hôtel de la Planta. Dans son rapport présidentiel, elle passa en revue les événements de l'année écoulée, les saluant chacun d'une phrase bien appropriée. Puis elle soumit aux membres le programme des courses pour l'an qui vient. Les dames alpinistes sont vaillantes: à chaque saison, une course subventionnée sera organisée. Voyez plutôt:

21 janvier: course à Verbier; chef de course: Mlle Juliette Bruttin.

En juin: course au Simplon; chef de course: Mme Rod. Stürnemann.

En août: Eggishorn; chef de course: Mlle Cécile de Lavallaz.

En septembre: le lac de Tanney; chef de course: Mlle Marthe de Torrenté.

Le mandat du comité touchait à son terme. Le règlement veut que l'on procède à une réélection. Dans le cas particulier, ce fut une pure formalité. Mme Delacoste est réélue à l'unanimité aux applaudissements de l'assemblée, et les autres membres du comité par des majorités imposantes. Seule Mlle Marthe de Torrenté refusa catégoriquement d'entrer dans l'équipe ministérielle. Elle fut remplacée par Mlle Odette Muller. Le comité est donc ainsi composé:

Présidente, Mme Delacoste; vice-présidente, Mlle Kraig; caissière, Mlle Lili Bonvin; secrétaire, Mlle Germaine de Rivaz; adjoint, Mlle Odette Muller.

Le succès du comité sortant méritait d'être fêté. Des chants alpins, des hymnes patriotiques s'élevèrent, tandis que, tels de joyeux troubadours, les femmes alpinistes choquaient leurs verres remplis d'un vin chaud et doré à l'amour de l'alpe et de la patrie.

LE CONGÉ DU PRÉSIDENT

(Corr. part.) M. Kuntschen, président de la ville, a donné congé jeudi et vendredi aux enfants des écoles pour les permettre de se rendre aux mayens faire du ski. Des camions conduisirent les écoliers sur les champs de ski et des boissons chaudes leur furent servies par les soins de la commune. Nous félicitons M. le président de la ville pour cette excellente idée.

SALLE DU CASINO

Conférence religieuse par M. le pasteur Malan, dimanche 14 janvier, à 10 heures du matin.

BAL DE L'A. S. S. (BOXING CLUB)

(Comm.) Comme nous l'avons déjà annoncé, le bal organisé par l'Association sportive séduoise aura lieu samedi 13 janvier crt., dans les salons de l'Hôtel de la Planta.

Nul doute qu'il ne soit brillant et fréquenté comme de coutume. Orchestre Wuest.

FÊTE D'INAUGURATION DE LA PATINOIRE

On nous écrit: Le Tennis-Club de Valère inaugure officiellement la patinoire qu'il a aménagée à Champsec, par une fête artistique qui aura lieu lundi 15 janvier, dès 20 h. 30. Il a été fait appel à cet effet, à M. Alfred Mégroz, à Caux, ex-champion amateur de Suisse, à Mme Tony Schmid-Rogger, à Zurich, 2^{me} championne de Suisse, et à M. L. Pache, à Lausanne, médaille d'or, qui se produiront individuellement et par couples dans des figures et des danses classiques et de fantaisie. Une illumination spéciale de la patinoire a été prévue pour cette circonstance.

Nous sommes certains que le grand public tiendra à assister à ce régal sportif et artistique et aura à cœur en outre de témoigner par sa présence, sa sympathie à une société qui s'efforce de lui rendre plus accessible et plus proche la pratique de sports sains et divertissants. La manifestation de lundi sera d'autre part rehaussée par la présence d'un certain nombre de personnalités; elle sera, nous n'en doutons pas, un vrai succès.

Il est bien entendu toutefois qu'elle n'aura pas lieu en cas de mauvais temps.

Par ailleurs, le public est informé que la patinoire sera fermée lundi après-midi.

Tennis-Club de Valère: Le Comité.

«LE MYSTÈRE DE LA VILLE HENDERSON»

(Corr. part.) Les films se suivent et ne se ressemblent pas. Après «Chagrins d'amour», aux scènes tour à tour tragiques et attendrissantes, le Cinéma Lux donne, cette fin de semaine, «Le Mystère de la ville Henderson», une affaire judiciaire émouvante, où l'on assiste à la vision douloureuse et humiliante des dessous les plus sombres de l'âme humaine. Les deux grands facteurs de la vie moderne y jouent un rôle prépondérant: l'amour et l'argent, au service de la matière, des bas instincts, mais réprimés par la justice humaine, en attendant celle suprême, à laquelle nul n'échappe.

Le thème est d'un réalisme poignant; il s'en dégage cependant une morale sévère par la fin misérable des acteurs de ce drame palpitant, interprété par des artistes de grande envergure comme Duvivier, Harry Baur et l'incomparable Inkijinoff, une vedette russe de premier plan.

SERVICE RELIGIEUX

le 14 janvier:

A la cathédrale. — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. — 7 h., messe et communion générale des jeunes filles de la paroisse. — 8 h., messe basse, pour les écoles des filles. — 8 h. 45, messe basse, sermon allemand. — 10 h., grand'messe, sermon français. — 11 h. 30, messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h., vêpres. — 6 h., dévotion de la bonne mort (en langue allemande), bénédiction.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 14 janvier: Dénériaz.

DANS LES SOCIÉTÉS

C. A. S., Groupe de Sion. Dimanche 21 janvier 1934, course à la Tour du Don. Départ le dimanche matin. Chef de course: M. Tell Diebold. S'inscrire chez M. Fernand Gaillard jusqu'au vendredi à 19 h.

C. A. S. Dimanche 14 janvier, messe aux Mayens à la Chapelle d'en-haut à 8 h. 45. Cars: lundi soir à 18 h. 15; dimanche, à 7 h. 30 et 9 h. précises. Pour tous renseignements, s'adresser chez M. Reichenberger.

LE DOLLAR SERA-T-IL STABILISÉ?

Selon le «Journal of Commerce», la stabilisation du dollar pourrait s'effectuer avant le premier février.

Selon les milieux financiers bien informés de New-York, la stabilisation serait effectuée au moyen de la réduction de la teneur ou du dollar au niveau indiqué par les cours des devises étrangères et ferait passer au Trésor les bénéfices provenant de la revalorisation des stocks d'or détenus par les banques de réserve fédérale. La stabilisation serait effectuée à environ 60% de la valeur à l'ancienne parité de l'or.

A CUBA, LA REVOLUTION CONTINUE

L'armée a pris possession de la ville de Santa Clara. Des mitrailleuses ont été placées aux endroits stratégiques de la ville, par mesure de précaution, à la suite des troubles causés à Santa Clara par les communistes.

A Cienfuegos, une bombe a éclaté dans l'immeuble du journal «Justicia». Les dégâts matériels sont importants, mais on ne signale aucune victime.

A La Havane, les partisans de l'application intégrale de la loi sur la main-d'œuvre étrangère, estimant l'action du gouvernement trop lente, ont tenté d'attaquer le secrétariat de l'intérieur et de mettre le feu aux bureaux du journal «El País». Le gouvernement a envoyé de nouveaux renforts devant les bureaux de ce journal. Enfin, le chef des manifestants, qui demandait à la foule de brûler les magasins qui n'appliquent pas la loi sur la main-d'œuvre étrangère, a été arrêté.

L'EXECUTION DE VAN DER LUBBE

L'incendiaire du Reichstag, van der Lubbe, a été exécuté mercredi.

Le Dr. Werner, procureur, lui avait fait savoir le sort qui l'attendait. Van der Lubbe ne parut pas surpris et refusa l'intervention d'un membre du clergé. Aucun journaliste n'assista à l'exécution. Le procureur lut le jugement et annonça que le président du Reich avait refusé la grâce du condamné.

La dépouille de van der Lubbe est mise à la disposition de sa famille en Hollande.

Nous avons reçu...

«La Patrie Suisse» Au nombre des actualités de «La Patrie Suisse» du 13 janvier, les réceptions du jour de l'an au Palais fédéral, la collecte du «sou de l'An», l'attentat de Bâle, les matches de football, de hockey et de boxe, le concours de ski d'Andermatt. Un reportage sur l'observatoire de Neuchâtel, par Jean Godet, une étude de S. Honegger sur Mme de Charrière, une jolie page illustrée sur les lits anciens complètent ce numéro.

«L'Illustré»

Le numéro du 11 janvier est fort varié: beaucoup d'actualités (la catastrophe minière de Tchecoslovaquie, l'affaire Stavisky, etc.), des pages documentaires (Maurice Chevalier, le peintre Barraud, la puzza hongroise, le Palais de la femme à Paris, enfants du Pacifique, Disentis, la mode), une partie littéraire plaisante et un concours aussi original qu'instructif: «Sauriez-vous distinguer 22 Suisses les uns des autres?»

MOTOSKIJÖRING A MONTANA-VERMALA

(Comm.) C'est donc dimanche qu'aura lieu à 13 h. 30, sur le lac Grenon, cette manifestation (la principale de la saison), organisée par le moto-club valaisien et le cercle des sports de la station, sous la présidence d'honneur de M. le conseiller d'Etat Pitteloud. La participation des meilleurs motocyclistes et skieurs valaisiens est d'ores et déjà assurée et les nombreuses inscriptions reçues font augurer du succès de ce concours.

A cette occasion et, en considérant l'intérêt que présente ce sport intrépide, la firme Paramount de Paris assistera à cette manifestation pour la filmer.

Notre concours

Rappelons que le tirage au sort entre les réponses justes à notre concours aura lieu samedi à 14 heures 30, dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf.

Cette séance est publique. Seules ont le droit de participer au concours les personnes qui nous ont envoyé la solution juste et qui ont payé leur abonnement pour 1934.

Les noms des gagnants seront publiés dans notre numéro de lundi et les prix seront immédiatement distribués.

SUISSE

Condamnation d'un jardinier. Le Tribunal cantonal de Zurich a condamné à un an de maison de travail et 2 ans de privation des droits civiques, pour escroqueries se montant à 2300 francs, un jardinier, âgé de 31 ans, qui, l'année dernière, annonçait dans les journaux qu'il était acheteur de champignons à bon prix. La pluie s'étant mise à tomber, les champignons poussèrent dru et notre jardinier reçut ainsi presque en même temps, environ 1000 kg. expédiés par 116 personnes, notamment des Grisons. La marchandise fut vendue à vil prix et le jardinier garda l'argent pour lui.

Samedi 13 janvier dès 20 h. 30

HOTEL DE LA PLANTA

Grand BAL

organisé par l'Association Sportive Séduoise Cotillons - Surprises - Orchestre Wuest

CONSEILS UTILES

Le soin des mains

Les femmes qui travaillent ont besoin de soins constants pour conserver la beauté de leurs mains, et pourtant elles n'ont guère de temps à leur consacrer. C'est pourquoi il faut prendre l'habitude de soigner ses mains tout en faisant sa toilette quotidienne.

Ayez toujours, près de l'endroit où vous vous lavez les mains, un flacon du mélange suivant: glycérine anglaise et jus de citron mélangés en parties égales. Enduisez vos mains encore mouillées de ce mélange et essuyez ensuite. Les mains seront toujours blanches et la peau lisse. Lorsque les doigts sont tachés, il suffit de les frotter avec un zeste de citron.

Le jour de la lessive hebdomadaire sera également le jour de la manucure. Taillez ou limez vos ongles à la forme voulue, en prenant soin de bien dégager les coins. Ensuite, faites la lessive, et sitôt celle-ci finie, grattez avec un repousse-chair les peaux mortes qui se trouvent à la lisière de l'ongle. Si vous êtes assez adroite pour le faire sans risque de vous blesser, coupez soigneusement les petites peaux; autrement, contentez-vous de les repousser avec un bâtonnet enroulé de coton hydrophile trempé dans de l'eau oxygénée à 20 vol. Mettez un peu de vaseline autour des bords coupés ou repoussés, et enfoncez-les avec un « pied de biche ».

Vérités sans phrases

Il marche, superbe, invincible, renversé en arrière comme un triomphateur: c'est simplement parce qu'il a reçu trop de coups de pied dans le dos. Il veut insinuer qu'on ne l'a pas démolé.

Cours d'Italien

de perfectionnement et de conversation. S'adr. au bureau du journal.

Petit atelier de menuisier

avec machines et moteur

A LOUER

de suite. Ecrire s. chiffre 71 au bureau du journal.

Jolie chambre meublée

à louer, soleil et chauffage central. S'adresser à Mme Camille Aymon, Pratifiori.

A VENDRE

smoking d'occasion pour jeune homme. S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

A vendre

une bicyclette de dame, un petit char, une brouette, divers petits meubles et outils. S'adr. au bureau du journal.

A vendre

d'occasion un canapé, un secrétaire, une commode et une salle à manger. S'adr. au bureau du journal.

On demande

à acheter une vigne d'env. 100 toises, pas trop éloignée de la ville. Offres s. chiffre 830 aux Annonces-Suissees S. A. Sion.

ATTENTION

grande distribution de pots ou tasses pour tout achat de 500 gr. de notre bon café réclame. Prix 1.90 le 1/2 kg. Epicerie Jost, Gd-Pont, Sion.

Apprenti

Bureau de la place cherche apprenti sérieux, travailler et domicilié à Sion. Offres écrites à adresser s. chiffre W. 1912 au bureau du journal.

A vendre pour cause de départ bon

Salon de coiffure

pour Dames et Messieurs, dans station d'étrangers. Travail toute l'année et sans concurrence, très bonne affaire pour jeune couple. Ecrire sous chiffre P. 10053 M. à Publicitas, Montreux.

A LOUER

pour le 1er juillet, éventuellement 1er avril, 1 magasin et arrière-magasin, sis à la Place du Midi (angle des rues des Bains et de l'Hôpital). Ces locaux pourraient aussi convenir pour bureau.

A louer aussi une cave meublée contenant 47.500 litres. S'adr.: Ernest Delgrande, av. Gare, Sion.

A LOUER A SION

petit logement au centre de la ville, de 2 chambres, cuisine, cave et galletas.

A la même adresse, 1000 kg. de betteraves à vendre. Polybe Etienne, Tanneries 21.

TENNIS-CLUB DE VALÈRE :: SION

Lundi 15 crt., dès 20 h. 30 Grande fête officielle d'inauguration de la patinoire de Champsec Figures classiques et de fantaisie Interprétations musicales. Couples et solos Entrée fr. 1.— pour les grandes personnes, fr. 0.50 pour les enfants

Chut ! Quelqu'un dort... Cela ne vous empêchera pas de terminer votre courrier grâce à la nouvelle

ERIKA

Silencieuse, élégante, de construction moderne et robuste, cette machine à écrire portative de fabrication européenne vous donnera pleine satisfaction aussi bien en voyage qu'à la maison.

ERIKA est la seule machine portative livrée, en toutes teintes, avec tabulateur automatique.

Fr. 375.- au comptant ou Fr. 20.- par mois

Notice Es gratis et franco. Atelier de réparations pour tous systèmes.

HENRI ZEPF, LAUSANNE, 8, Place Centrale

Lux-Sonore, Sion

Vendredi 12, Samedi 13 et Dimanche 14 à 20 h. 30 Dimanche Matinée à 14 h. 30

Une affaire judiciaire des plus captivantes

Le Mystère de la Villa Henderson

ou La tête d'un homme Harry Baur - Inkijinoff - Gina Manès

Un chef d'oeuvre sensationnel, avec

Aux actualités de la semaine: La catastrophe ferroviaire de Lagny

Nos prix de Janvier

vous permettent d'acheter au mieux. De bonnes marchandises, des bas prix, un beau choix. Visitez nous sans engagement. L'entrée de notre magasin est libre.

1 lot Bas pure laine beaux cachemire, mailles fines qualité supérieure	2.95	1 lot Bas laine et soie beaux belle qualité d'usage	2.95	1 lot Bas laine et soie beaux superbe qual.	3.90
1 lot Bas fil et soie très bonne qualité d'usage	1.45	1 lot Bas pure laine jolie qualité	1.50	1 lot Bas laine et soie teintes mode	1.75
1 lot Directoires pour dames, Eskimo, ou laine	2.50	1 lot Directoires pour dames, en fin jersey laine et soie	1.95	1 lot Directoires pour fillettes, en fin jersey laine et soie	1.40
Laine Smyrne l'écheveau de 100 gr.	-.95	Gilets et Pullover	5.90	Pullover laine	7.50
Soutien-gorge ruban Pompadour joli article	1.-	Porte-jarretelles ruban Pompadour	1.-	1 lot Porte-jarretelles qualité d'usage	1.50
Ceintures corsets brochés	3.90 4.90	Ceintures corsets bonne forme et qualité	6.90	Corselettes bel article élégant	8.50
Caleçon ou oilel macco tricot bouclé	2.95 3.50	Chemise poreuse en fin tricot coton, plastron fantaisie	2.95	Chemise façon sport, tissu chaud agréable à porter	6.50
Chaussettes de laine, grosses côtes	-.75	Bretelles (Hercule) article solide	-.95	Cravates à nouer soie artificielle grand choix	-.50

Sur nos pullover et gilets pour dames et messieurs, malgré nos prix déjà très bas nous accordons. 15%

1 lot Lingerie fine pour Dames, en baptiste, soie nanzouk, vendu avec 15%

PONSSET SA
Face à l'Hôtel de Ville
SION

Offre de Saison à PRIX IRRESISTIBLES

Pour faire connaître notre magasin et permettre à notre clientèle de faire **avantageusement** ses achats de saison,

NOUS OFFRONS du 13 janvier au 24 janvier :

Robes lainage de soieries
Nos 5 séries : **5.- 8.- 10.- 15.- 20.-**

Manteaux de dames avec ou sans fourrure, entièrement doublés
12.- 20.- 25.- 30.- 35.-

Robes de chambre Nos séries
3.- 5.- 9.-

Sacs à main en cuir, magnifiques articles
Nos séries **1.50 4.- 6.- 8.- 10.-**

Pullover, Gilets pour dames, tous genres
Nos séries : **3.50 6.90 8.90 12.50**

Colliers beaux articles, en perles, cristal taillé, métal, etc.
Nos séries : **-.50 1.- 1.50 2.-**

Laine sport, pour pullover, chaussettes.
Nos séries **-.45 -.65**

Pullover Messieurs, tricot, longues manches
Nos séries **5.- 10.- 15.-**

Chemises de travail en oxford, rayures claires ou foncées, avec ou sans col,
Notre série **2.50**

Chemises de travail en oxford molletonné, très belle qualité, avec ou sans col,
Notre série **2.65**

Chemises mécaniciens en oxford, qualité très robuste, rayures sur fond bleu moyen ou foncé
2.65

Cravates Nos très belles qualités renommées
Nos séries : **-.50 -.75 -.95 1.50**

Parapluies dames, messieurs, classiques ou tom-pouces, noirs ou couleurs
Nos séries : **2.75 3.50 5.75**

Foulards, Echarpes laine ou soie, Nos séries :
1.- 2.-

Chemises pour Messieurs, percale et popeline,
Nos séries : **3.95 5.90**

Pyjamas Messieurs, tous genres **5.90**

Casquettes Nos séries : **1.95 2.90 3.50**

La Porte Neuve & Sion

Commerce de vins en gros

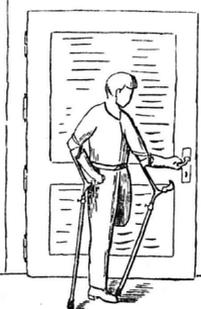
à remettre de suite à Vevey, cause maladie. Gros chiffre d'affaires prouvé. Situation de 1er ordre pour personne active disposant d'environ fr. 18.000. Offres sous 5 K. B. 50001 C. aux Annonces-Suissees S. A., Lausanne.



— Marie! vous avez changé la qualité du café? Je le trouve meilleur.

— Non, Madame, j'ai changé la **CHICOREE** et ai employé la « **RENE'S** » si chaudement recommandée par vos amies.

Un orthopédiste à Sion



M. O. Bocksberger, orthopédiste à Lausanne et Sion, recevra personnellement à sa succursale du Valais le **lundi 15 janvier.** Réceptions à :

Sierre: Hôtel Terminus, de 11 à 12 h.
Sion: Hôtel Paix et Poste de 14 à 16 h.
Martigny: Hôtel Kluser de 18 à 19 h.

Membres artificiels, appareils orthopédiques, bandages herniaires, ceintures abdominales pr hernies et descentes, supports pour pieds douloureux, redresseurs pour mauvaise tenue et tous appareils pour soulager ou masquer les défauts corporels.

A vendre Véritables chairs à salamis

faute d'emploi, deux potagers en parfait état, 4 trous, bouillot, foyer, brûle bois et charbon. A la même adresse, on demande une

grande chambre

pr entreposer des meubles.
S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

désossées, sans nerfs, à fr. 1.30, 1re qualité, pour charcut. sans os fr. 1.50, morceaux choisis pr salaison fr. 1.80. Boyaux, épices, lard. Demi port payé.

Boucherie chevaline, Sion r. du Rhône 28. Tél. 259

Mademoiselle V. Schmid

Tailleuse diplômée Dames et Messieurs

Rue du Rhône 7

se recommande au public de Sion et environs pour tous travaux sur mesure. Exécution prompte et soignée, à prix modérés.

Pourquoi souffrir...

de migraines fréquentes, d'étourdissements et de faiblesses alors que vous pouvez si facilement supprimer la cause de tous ces maux?

Vos malaises proviennent de la constipation, état maladif auquel on ne prête pas suffisamment d'attention. Les matières fécales non expulsées empoisonnent véritablement le sang et bien des médecins ont constaté que la constipation était souvent la cause de maladies fort graves.

Ne négligez donc pas la constipation qui se guérit très facilement par un moyen simple, sain et peu onéreux, prenez régulièrement chaque matin à jeun, une ou deux cuillerées de Tisane des Chartreux de Durbon qui régularise les fonctions de l'intestin tout en dépurant le sang et en libérant les parois intestinales des déchets nocifs qui souvent s'y attachent.

Le flacon 4.50 dans toutes les pharmacies. Renseignements et références aux Laboratoires J. BERTHIER à GRENOBLE. Dépôt exclusif pour la Suisse: UNION ROMANDE & AMANN S. A., LAUSANNE.

Encassements de Crédits

Factures et créances
Service rapide par

FIDUCIAIRE ROMANDE
G. DUPUIS

Martigny
Tél. 61.136

Couturière

cherche à faire journées ou travail à domicile.
S'adr. au bureau du journal.

Jeune dame

cherche journées pr nettoyage ou autres travaux.
S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

A LOUER

petit logement d'une chambre et cuisine, en partie meublé. Eau, gaz et électricité.
S'adr.: bureau du journal.

Il a mérité sa gloire!

Le « **DIABLERETS** » grande est sa renommée; Aussi partout sa place est réservée; On le salue avec tous les respects, Ce merveilleux Bitter des « **DIABLERETS** ».

Chambre meublée

chauffage central, bain, à louer.
S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

Impôts

Recours
Déclarations
Bilans

FIDUCIAIRE ROMANDE
G. DUPUIS

Martigny
Tél. 61.136

Je cherche pour immédiatement ou date à convenir, un **APPARTEMENT** de 4 ou 5 chambres, de la ville. S'adresser jupréférence aux abords de qu'au 14 crt. aux Annonces-Suissees S. A. Sion, s. chiffre 4237.

Unitype



La cuisinière à gaz Unitype à fr. 135.- vaut son prix

La cuisinière à gaz idéale Simple-Robuste-Bon marché

Prix Fr. **135.-**

Les réchauds des acheteurs sont repris pour fr. 15.- Renseignements et vente à l'Usine à Gaz et au Bureau des Services Industriels de Sion.

Pépinières vignes américaines FENDANT ET RHIN 1er CHOIX

Greffons sélectionnés du Grand Brûlé

BUTHET & ROH, Vétroz
Pépiniéristes autorisés par l'Etat.

Banque Populaire Valaisanne SION

CAPITAL ET RESERVES : Fr. 1.000.000.-

Obligations à terme

Carnets d'épargne Dépôts depuis 5 Fr.

aux meilleures conditions

Princesse de Riviera

ROMAN

par T. TRILBY

Arrivée sur le chemin de ronde, ce chemin où, quand elle était surintendante de la princesse Miramas, elle venait voir le soleil se lever, elle s'arrête et dit au baron:

— Vous rappelez-vous, parrain, qu'un soir, il y aura bientôt quatre ans de cela, ici même vous avez voulu me parler raison et que je vous ai supplié de ne pas le faire.

— Oui, je me souviens, tu vivais un rêve, tu voulais continuer à le vivre, et tu l'as vécu, tu le vis encore, n'est-ce pas, ma chère petite? Et puisque tu ouvres la porte aux souvenirs, le vais te poser la même question que je t'ai jadis posée: Martine, es-tu heureuse?

— Et je vous répondrai ce que je vous ai répondu autrefois: plus que je ne saurais le dire. Mais j'ajouterais: Parrain, actuellement on attaque mon bonheur, aidez-moi à le défendre.

— On attaque, reprend le baron soucieux. — Mais oui, et vous le savez bien. Dans l'ombre, près de moi qui n'ai pas l'air de m'en apercevoir, Sonia essaie tout simplement de me prendre mon mari. Ma belle-mère et elle n'ont aucune religion; un divorce doit être une chose facile dans ce pays-ci, nous ne sommes pas en France, je suis sûr que toutes les deux y ont déjà pensé. Sonia est une riche héritière. L'argent, la princesse Miramas n'en a pas besoin, mais les terres elle n'en a jamais assez et si Sonia se marie,

tous les domaines qu'elle possède seront perdus pour la famille. Cela, la princesse, votre amie, ne le permettra pas, j'en suis sûr. Que pense-t-elle au juste, que veut-elle faire? je n'en sais rien; la résurrection de Sonia, cette fille condamnée, l'a surprise, elle ne pensait pas que l'enfant malade pouvait guérir. Sonia reparait superbe, pleine de santé, étrange, jolie même, intelligente et provocante à souhait. Elle fera des hommes ce qu'elle voudra, c'est certain, mais Boris est à moi et je ne le donnerai pas. Seulement Boris, un savant, un sauvage, n'est dans les mains de cette femme qu'un jouet. Pour qu'il ne lui fasse pas de mal, il faut l'éloigner avant qu'il ne soit trop tard, j'ai compté sur vous.

— Martine, s'écrie le baron étonné du sang-froid et de la décision de sa filleule, je ne peux rien et crois-tu que cet éloignement soit nécessaire. Boris t'aime, c'est un être fidèle, tu l'inquiètes peut-être à tort.

— Parrain, n'essayez pas de me rassurer, vous savez aussi bien que moi que la situation est celle que je vous ai exposée. Depuis un mois que vous êtes ici, vous vous êtes aperçu de la comédie que jouent Sonia et ma belle-mère. Les deux cousins s'aiment tendrement, se sont toujours aimés, rien ne semblait devoir les séparer; cette maladie à été néfaste et Boris n'a pu s'en consoler. Moi, je suis une aventure, mais cette aventure est régulière, enregistrée à la mairie, bénie par l'église, et j'ai deux enfants. Voilà ce qui est embarrassant, voilà ce qui fait hésiter la princesse qui est loyale, je veux le croire, mais Sonia a sur elle une telle influence que j'ai bien peur que cette loyauté sombre un jour comme le reste. Croyez-moi, il faut à tout prix éloigner Boris de cette femme, là est ma seule chance de salut.

Un voyage de deux ou trois mois remettra tout en place et mon cher mari ne se rendra même pas compte qu'il a été effleuré par une tentation.

Très triste, jugeant que la situation est grave et difficile, le baron demande: — Comment veux-tu le faire partir, et puis tu resterais seule avec ces deux femmes qui sont peut-être deux ennemies.

— Ne songez pas à moi, j'ai mes enfants. Boris seul est à sauver. Dès votre retour, il faut que vous alliez au ministère de la Marine, vous y connaissez sûrement quelqu'un, alors vous tâcherez d'obtenir qu'on confie au prince Miramas une mission. Il en fera tous les frais, donc ce ne doit pas être très difficile. Je sais que si vous échouez, c'est que la chose n'est pas possible, mais vous réussirez. Il y a toujours dans les ministères des missions pour les députés endettés, missions bien souvent inutiles. Tâchez que celle qu'on confiera à Boris ait quelque intérêt national, il aimera servir la France, c'est son pays d'adoption; s'il y avait une guerre, il partirait avec les notres.

— J'essaierai, reprend le baron, mais je me demande si ton mari acceptera. Voudrait-il te quitter? Il me paraît très épris de sa femme, et je crois que Sonia n'est pour lui qu'un souvenir d'enfance retrouvé; souvenir agréable, amusant, souvenir qui ne doit pas t'alarmer.

— Ne discutez pas mon inquiétude, croyez-moi, parrain, une femme qui aime voit beaucoup plus clair que le meilleur des amis, et je n'ai pas une nature à laisser détruire mon bonheur sans rien faire. Non; je le défendrai avec toute la vaillance qui est en moi. Je suis Française, comme dit si souvent

ma belle-mère, donc je prétends être victorieuse. Vous m'aidez et à nous deux nous réussirons à renvoyer à son pays cette bohémienne qui n'a rien à faire ici.

— Si nous la marions, veux-tu que je cherche un candidat?

— Ce serait possible avec tout autre, mais elle prétend aimer Boris depuis son enfance, Boris, son cousin, lui appartient. Je suis celle qui le lui a pris, la voleuse, dont elle veut se débarrasser à tout prix et, pour elle, la fin justifie les moyens.

— Martine, tu me fais frémir, et tu veux que j'éloigne Boris et que je te laisse seule avec cette femme que tu crois capable de commettre n'importe quelle vilaine action. C'est un cas de conscience bien pénible.

— N'exagérons pas, reprend Martine avec calme. Sonia ne sera jamais, du moins je le pense, une criminelle, elle est bien trop habile pour cela. Supprimée, je serais plus gênante qu'oubliée. Non, n'ayez crainte, parrain, elle ne commettra jamais une faute de ce genre, elle a d'autres armes qui ne laissent pas de traces mais qui tuent sûrement les cœurs. Si du premier jour je ne m'étais pas méfiée de cette gitane, je serais aujourd'hui sa meilleure amie, et avec quelle tendresse elle me dirait que Boris s'ennuie en ma compagnie et que bientôt il me laissera. Je ne suis pas de sa race, je ne comprends rien aux âmes slaves, elles sont si différentes des nôtres, leur jardin secret, une Française n'y pénètre jamais. Sonia, elle, sait ce qui s'y passe, elle devine les regrets, elle interprète les silences qui deviennent des aveux et certains rires sont, paraît-il, des sanglots. Voilà tout ce que sa tendre amitié me dirait si je lui permettais de me traiter en amie. Ma belle-mère m'a appris la méfiance,

je lui en suis gré, car j'aurais pu ne pas m'apercevoir de ce que Sonia venait faire ici. Démasquée, elle cesse d'être dangereuse, mais si vous craignez, parrain, de me voir rester seule avec ces deux femmes qui n'ont pour moi aucune sympathie, vous pourrez toujours revenir, — vous voyez que j'abuse de mes droits de filleule, — à moins que je profite de l'absence de mon mari pour aller passer quelque temps près des miens. Ce serait peut-être la meilleure solution.

— Sans doute, reprend le baron, mais... Martine s'impatienta, pour discuter avec calme, elle doit faire un grand effort.

— Encore des objections, parrain, comprenez donc qu'avant de vous parler j'ai tout envisagé, qu'allez-vous me dire?

— Je pense à ta belle-mère si exclusive dans ses affections, elle acceptera peut-être ton absence, mais ses petits-enfants, crois-tu qu'elle consentira à s'en séparer?

— Je ne lui demanderai pas son consentement, mes enfants m'appartiennent et je les emmènerai, Boris m'approuvera.

— C'est la guerre?

— Oui, je le déclare, et j'irai jusqu'au bout.

— Naturellement.

— Alors vous acceptez mon plan, vous m'aidez et nous réussirons.

Le baron a un geste vague qui ne promet rien.

En joignant les mains, d'une voix grave, Martine ajoute: